

# **Rendu de la réunion Consom'Acteurs 46**

## **lundi 13 septembre 2010**

### **A- Bilan des contrats en de la période passée.**

#### Contrat lait :

Les producteurs veulent allonger la période d'un pour passer à six mois soit une demi année.

La première période s'étendra de l'octobre à fin mars.

La seconde période démarrera en avril jusqu'à fin septembre.

Le référent laitages demeure Bernadette.

#### Contrat légumes :

Nous proposerons à Éric d'allonger les périodes et de décaler sur des demi années comme pour les laitages.

La période un s'étendrait de début octobre en a fin février.

La période 2 s'étendrait du 1er mai au 30 septembre.

Martine reste le référent légumes.

#### Contrat pain :

Sophie ne souhaite pas pour le moment modifier les périodes, nous restons donc sur des périodes de quatre mois.

Le référent pain reste Marie-Hélène (Évelyne est éventuelle intéressée et susceptible de prendre le relai).

Sophie ajoute dans son contrat un produit « douceurs » à un euro. Ce produit sera variable, et changera toutes les semaines.

Surprise !!!

#### Contrat volailles :

Pas de changement dans le contrat volaille. RAS

#### Contrats viandes :

\* Paul indiquait qu'il a du mal à livrer pendant les mois de juillet et d'août. Il préfère interrompre les contrats durant cette période.

Il faudra donc recalculer des contrats pour tenir compte de cette particularité. On pourrait envisager un contrat de cinq mois : oc-

tobre, novembre, décembre, janvier, et février. Puis une deuxième période de quatre mois : mars, avril, mai et juin.

\* Il nous indique également qu'il a du mal au niveau du porc. Le prix actuel n'est plus adapté à ses coûts de production, il décide donc d'augmenter le prix du porc à 12 € le kilo.

\* Laurence ne souhaite plus assumer la responsabilité de référent pour le porc (on la remercie au passage). Brigitte s'occupera pour le moment des contrats porcs en plus des contrats boeuf. Sylvie Paul continue à s'occuper des contrats veaux. Sylvie Cayron continuera à s'occuper des contrats charcuterie.

Il serait peut-être souhaitable de trouver un référent pour les contrats porcs vu que Brigitte a déjà la charge des contrats boeuf.

**Nous lançons donc un appel aux consommateurs.**

## **B- Proposition pour des nouveaux produits.**

- Fruit Corses :

Les contrats démarreraient en novembre et prendraient fin en mai. Ceci pour sept livraisons, une par mois. La cachette de fruits est de 10 kilos pour un prix de 25 €. Cependant il faut collecter 80 contrats pour obtenir ce prix. Nous sommes 4 AMAP sur ces contrats. Voir le site pour plus d'informations.

Joëlle s'occupe de collecter les contrats.

- Autres fruits : Paul connaît une possibilité d'obtenir d'autres fruits (à voir) qui viendraient du sud du Lot.

- Café : plusieurs propositions de contrats café sont possibles.

\* Sophie nous propose du café équitable qui vient d'Amérique du Sud. Ce café est bio. Le kilo de café moulu revient à 12,20 €. Le kilo de café en grains revient à 11 €.

Commentaires : nous préférons privilégier une solution plus locale. Certains ont contacté Jérôme qui s'occupe de la brûlerie à Gourdon, cependant les systèmes de livraison ne paraissent pas adaptés.

Paul connaît une brûlerie à saint Germain du bel air. Il les contacte pour avoir plus d'informations.

### **C- Création de l'association**

Nous mettons d'accord sur des statuts minimum qui nous permettront de fonctionner sans trop de contraintes.

Voir Patrice et Joëlle pour la version définitive.

Pas de Conseil d'administration, mais un bureau de 3 personnes